

L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006

Jacques Bournay, Pierre-Alain Pionnier,
division Concepts, méthodes et évaluation des comptes nationaux, Insee

Avant le choc pétrolier de 1974, la France connaît une croissance forte et régulière, fondée sur le dynamisme de la consommation des ménages comme de l'investissement des entreprises. Depuis lors, la croissance française est à la fois plus faible et plus volatile.

Depuis le début des années 1990, la part des rémunérations dans la valeur ajoutée des entreprises se stabilise à un niveau inférieur à celui des années 1960. Elle était restée constante jusqu'au milieu des années 1970, puis s'était accrue jusqu'au milieu des années 1980 avant de s'infléchir ensuite.

L'évolution du pouvoir d'achat, moins dynamique depuis le milieu des années 1970, pèse sur la consommation des ménages.

Le taux d'investissement des entreprises baisse depuis le début des années 1960, bien que leur taux de marge se soit redressé.

Malgré la hausse des prélèvements obligatoires, le besoin de financement des administrations publiques s'est globalement alourdi du début des années 1960 au milieu des années 1990.

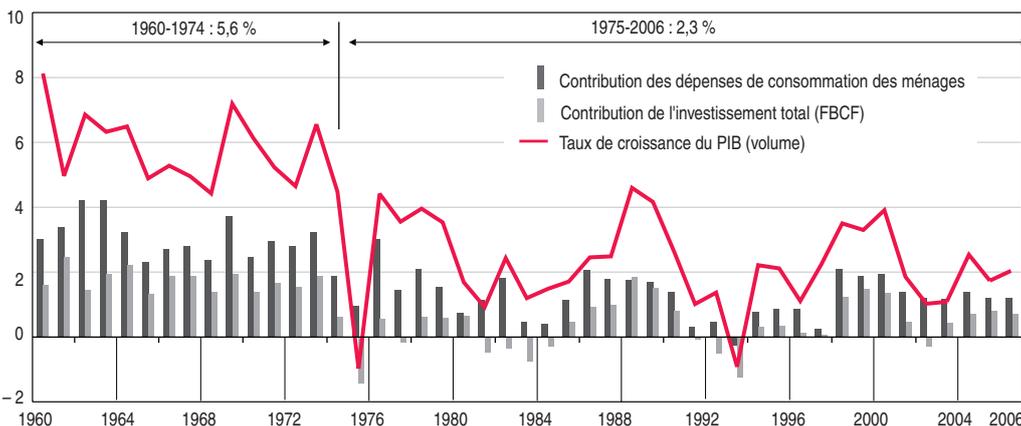
En France, le premier choc pétrolier marque la fin d'une période de forte croissance qui durait depuis la fin du second conflit mondial. Alors que le pays connaît une croissance moyenne de 5,6 % par an entre 1960 et 1974 (*graphique 1*), le rythme de progression du PIB baisse par la suite nettement. Depuis 1975, la croissance ne s'élève qu'à 2,3 % par an en moyenne et s'avère plus volatile qu'auparavant ; néanmoins, le PIB en volume a quasiment doublé en trente ans.

En valeur, la composition de la production par produits évolue de façon assez régulière depuis la fin des années 1950. La part de la production agricole passe de 10 % à 2 %. Celle de la production industrielle se replie de 44 % à 30 %, alors que celle des services marchands et non marchands croît de 40 % à un peu plus de 60 %. La part de la construction reste relativement stable et oscille autour de 8 % de la production totale.

Sur longue période, l'ouverture internationale de la France se traduit par une forte croissance du poids des importations et des exportations dans le PIB. Alors qu'elles représentaient environ un huitième du PIB en 1960, leur poids atteint aujourd'hui un peu plus du quart. En revanche, le poids dans le PIB des dépenses de consommation des ménages (55 %) et de l'investissement (environ 20 %) est resté relativement stable dans le temps. L'augmentation de la variabilité du PIB est, elle, fortement liée à celle de l'investissement.

① Taux de croissance du PIB en volume

en %



Source : comptes nationaux, Insee.

INSEE
PREMIERE

Une déformation durable du partage de la valeur ajoutée

Pour les sociétés non financières (*encadré*), la part des rémunérations dans la valeur ajoutée, après avoir oscillé autour de 70 % jusqu'au milieu des années 1970, s'accroît sous l'effet des deux chocs pétroliers (1974 et 1979) pour dépasser 74 % en 1982 (*graphique 2*). Avec la mise en place d'une politique de désinflation compétitive, elle rejoint le niveau d'avant le premier choc pétrolier en 1986 et continue de décroître jusqu'en 1989. Elle oscille depuis lors autour de 65 %.

Une montée des prestations sociales et des revenus de la propriété

Quatre évolutions notables affectent la composition du revenu des ménages depuis la fin des années 1950. La part des prestations sociales en espèces s'accroît de près de moitié entre 1974 et 1986 (*graphique 3*). Depuis lors, elle se stabilise à environ 30 % du revenu disponible brut (RDB) (*définitions*). La part des revenus du patrimoine (y compris les loyers) a été multipliée par plus de deux depuis 1959, passant de 10 % à près de 25 % du RDB. Le poids des impôts et des cotisations sociales dans le revenu a suivi une évolution comparable et représente aujourd'hui un peu moins de 25 % du RDB. Concernant l'agrégat formé par le revenu mixte et les salaires bruts, sa part dans le revenu n'a que légèrement diminué, passant de 80 à 70 % du RDB, mais sa composition a notablement évolué en raison de l'augmentation de la proportion de salariés dans l'économie.

Une décélération du pouvoir d'achat des ménages

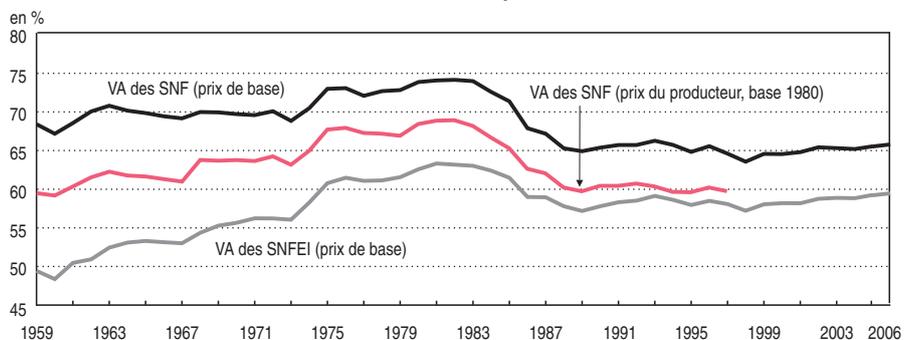
Pendant les quinze années qui précèdent le premier choc pétrolier, les ménages bénéficient d'une croissance de leur pouvoir d'achat de 5,6 % par an en moyenne, contre 2,0 % depuis 1975 (*graphique 4*). Néanmoins, la décélération des dépenses de consommation des ménages (hors prestations sociales en nature) est beaucoup moins nette jusqu'à la fin des années 1980. En effet, les ménages compensent en partie la décélération de leur pouvoir d'achat par une diminution de leur taux d'épargne (*définitions*) dans un contexte de désinflation qui nécessite moins de reconstituer des

encaisses réelles. Ainsi, l'évolution des dépenses de consommation passe de 5,6 % par an en moyenne sur la période 1960-1974 à 2,6 % entre 1975 et 1987. Durant cette dernière période, les ménages réduisent leur taux d'épargne de 21 % à 11 %, et compensent partiellement le ralentissement du pouvoir d'achat à 1,6 % par an.

Une baisse continue du taux d'investissement des entreprises

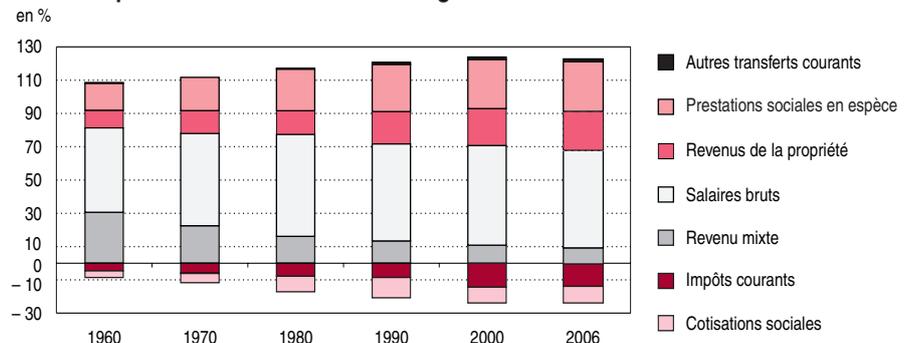
Le taux d'investissement des sociétés non financières (SNF) est globalement en baisse depuis la fin des années 1950 (*graphique 5*). Ce mouvement structurel

② Part des rémunérations dans la valeur ajoutée du secteur non financier



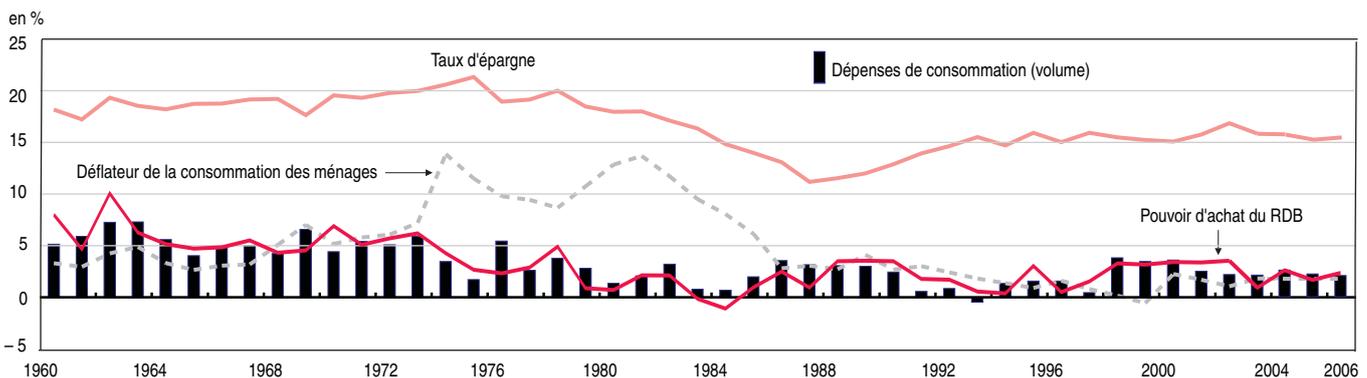
Source : comptes nationaux, Insee.

③ Composition du revenu des ménages



Source : comptes nationaux, Insee.

④ Évolution du pouvoir d'achat, des dépenses de consommation et de l'épargne des ménages



Source : comptes nationaux, Insee.

est toutefois corrigé par des rebonds cycliques durant les phases de forte croissance de la fin des années 1980 et de la fin des années 1990.

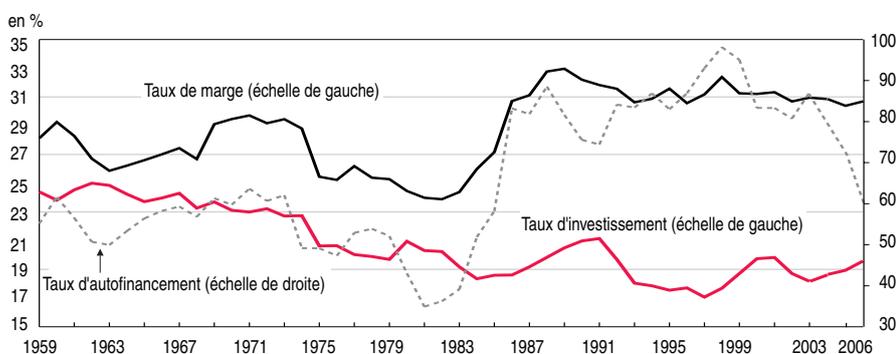
S'agissant des conditions de financement de l'investissement, le taux d'auto-financement (*définitions*) se maintient entre 50 % et 60 % jusqu'à la moitié des années 1970. Il chute ensuite à partir du premier choc pétrolier, pour atteindre un minimum de l'ordre de 35 % en 1982. Il se redresse rapidement dans la seconde moitié des années 1980 pour atteindre le niveau de 85 %. Au cours des deux dernières années, il se dégrade de nouveau nettement.

Des finances publiques contraintes par le poids de la dette

La période de croissance forte et régulière d'avant le premier choc pétrolier coïncide, sauf en 1968, avec une situation excédentaire des comptes publics. Les charges d'intérêts des administrations publiques (APU) sont alors faibles et même légèrement inférieures aux revenus de leurs actifs. Le premier déficit public important apparaît en 1975 (*graphique 6*). Il résulte des diverses mesures de relance décidées par le gouvernement après le

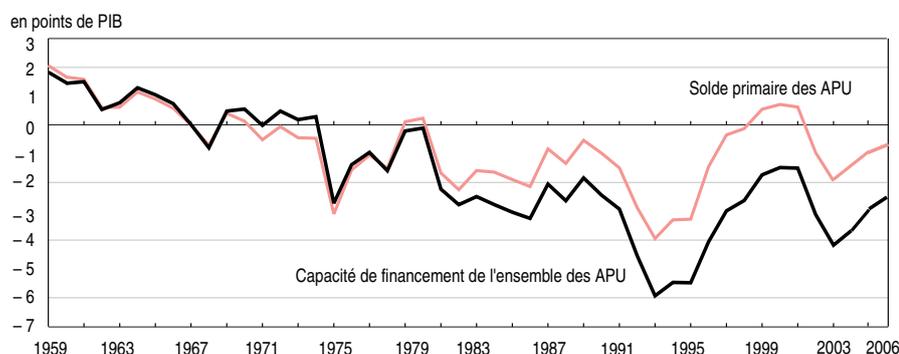
premier choc pétrolier, ainsi que de l'impact de la récession sur les rentrées fiscales. De 1981 à 1999, le solde primaire (hors intérêts versés et revenus d'actifs reçus) des APU est systématiquement négatif. Cela entraîne une forte croissance de la dette et des charges d'intérêts qui atteignent un maximum de 3,7 points de PIB en 1996. L'accroissement du déficit primaire jusqu'à 3,9 points de PIB lors de la récession de 1993, cumulé avec les charges d'intérêts, se traduit par un déficit public total de 5,9 points de PIB cette année-là. Le redressement du solde primaire est ensuite ininterrompu entre 1993 et 2000, ce qui permet à la France de ramener son déficit public à 3,0 points de PIB en 1997 (critère nécessaire pour se qualifier à l'euro), puis de dégager des excédents primaires entre 1999 et 2001.

⑤ Investissement et situation financière des sociétés non financières



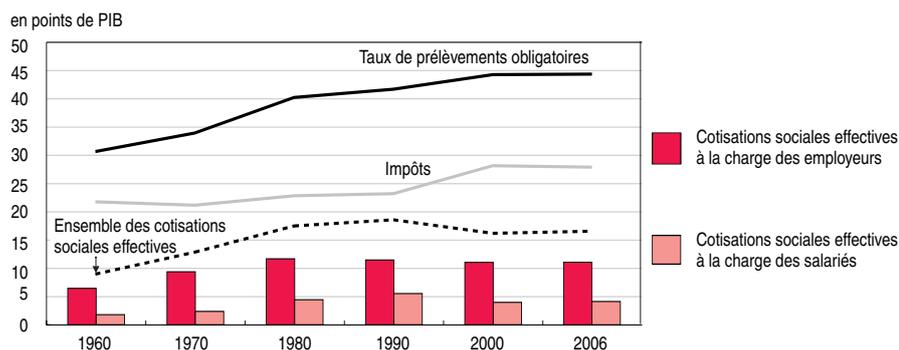
Source : comptes nationaux, Insee.

⑥ Capacité de financement des administrations publiques



Source : comptes nationaux, Insee.

⑦ Taux de prélèvements obligatoires



Source : comptes nationaux, Insee.

Une augmentation des prélèvements obligatoires

Les prélèvements obligatoires restent stabilisés à un peu moins de 34 % du PIB au cours des dix années qui précèdent le premier choc pétrolier (*graphique 7*). Ils augmentent de près de dix points au cours des dix années suivantes. Après une deuxième phase de relative stabilité entre 1984 et 1992, les prélèvements obligatoires amorcent une nouvelle hausse en 1993 et atteignent un maximum historique de 44,9 points de PIB en 1999. Ils se situent aujourd'hui à un niveau légèrement inférieur, à 44,2 points de PIB.

Parmi les prélèvements, le poids des impôts reste relativement stable du début des années 1960 jusqu'en 1993, oscillant entre 20 et 25 points de PIB. En revanche, le poids des cotisations sociales fait plus que doubler sur la même période, passant d'environ 9 points de PIB en 1960 à 19 points en 1993. Passée cette date, le poids des impôts augmente alors que celui des cotisations sociales régresse légèrement, principalement du fait du basculement vers la CSG d'une part du financement de la protection sociale.

La Nation à nouveau confrontée au besoin de financement

Le besoin de financement de la Nation est systématique entre 1968 et 1992. Une capacité de financement réapparaît entre 1993 et 2002 mais la Nation est à nouveau en situation de besoin de financement depuis lors. Elle suit globalement l'évolution du solde commercial du pays (biens et services) et, à ce titre, reflète à moyen terme la position compétitive des entreprises françaises. À plus court terme, elle est influencée par les variations du prix de l'énergie et par les décalages de conjoncture avec le reste du monde. Ses évolutions sont corrélées négativement avec le taux de croissance du PIB : les récessions de 1975 et de 1993 ont coïncidé avec un redressement de la position extérieure de la France, car la chute de la demande intérieure a induit un effondrement des importations.

Sources

Pour la réropolation jusqu'en 1959, les séries des comptes nationaux ont été revues à la lumière des anciennes bases comptables, essentiellement de la base 95 et de la base 80, pour laquelle une réropolation jusqu'en 1959 était déjà disponible. La méthode a consisté à harmoniser les concepts comptables entre les différentes bases, puis à utiliser les taux de croissance sur le passé à un niveau très fin.

Le public dispose désormais d'équilibres ressources-emplois (ERE) en 40 postes et de tableaux économiques d'ensemble (TEE) corrigés sur la période 1978-1999 et prolongés jusqu'en 1959. Les comptes de production par branche (CPR) et les tableaux des entrées intermédiaires (TEI) ont également été revus sur la période 1978-1999. Les comptes d'exploitation par branche (CEB) restent publiés depuis 1978 et aucune correction spécifique ne leur a été apportée entre 1978 et 1999, si ce n'est l'intégration des modifications provenant des autres tableaux de la comptabilité nationale. Enfin, les séries d'emploi restent publiées jusqu'en 1978 et n'ont pas été modifiées avant 2000.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

L'évolution du partage de la valeur ajoutée depuis 1959

La baisse de la part de l'agriculture dans la production totale depuis 1959 s'est accompagnée d'une forte concentration des exploitations et d'une chute du nombre d'entrepreneurs individuels agricoles. La part de la valeur ajoutée produite par des entrepreneurs individuels (EI) décline de ce fait. Cette chute est allée de pair avec une augmentation de la proportion de salariés dans l'économie, si bien qu'on enregistre durant les années 1970 et 1980 une augmentation notable de la part des rémunérations dans la valeur ajoutée du secteur marchand. Pour neutraliser cet effet, l'étude du partage de la valeur ajoutée sur longue période peut être restreinte au champ des sociétés non financières.

Une première réropolation des comptes nationaux jusqu'en 1959, réalisée en base 80, faisait apparaître deux faits stylisés qui ne s'observent plus en base 2000. En base 80, la part des rémunérations dans la valeur ajoutée augmentait nettement non seulement durant les années 1970 mais aussi

durant les années 1960 et cette part rejoignait au début des années 1990 un niveau comparable à celui du début des années 1960 (cf. Prigent, 1999).

L'évolution de ce partage dépend de la valorisation retenue pour la production. En base 80, la production était évaluée au prix du producteur, c'est-à-dire à un prix reflétant les coûts de production (le prix de base), auquel étaient ajoutés certains impôts sur les produits et retranchées les subventions sur les produits. Ce n'est plus le cas en base 2000 où la production est directement évaluée au prix de base, concept économiquement plus pertinent pour le producteur, car reflétant le revenu qu'il retire de la vente de son produit. Cette modification a pour effet d'abaisser sur l'ensemble de la période le niveau de la valeur ajoutée, donc d'augmenter la part des rémunérations.

Elle a aussi une conséquence importante en 1968, année où la TVA vient se substituer à une partie des impôts sur les produits.

Définitions

Les **administrations publiques** (APU) comprennent l'État, les organismes divers d'administration centrale, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale (essentiellement les caisses de sécurité sociale, l'assurance chômage et les hôpitaux publics).

La **capacité de financement** est le solde du compte de capital. Ce solde est égal à l'épargne augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation.

L'**épargne** est la part du revenu disponible qui n'est pas consommée.

L'**excédent brut d'exploitation** est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Les **prélèvements obligatoires** comprennent les impôts et les cotisations sociales effectives au profit des administrations publiques et des institutions européennes.

Le **revenu disponible brut** est le revenu résultant du partage de la valeur ajoutée, de la distribution des revenus de la propriété et des opérations de redistribution (prestations et transferts, moins impôts et cotisations). Il est dit brut car calculé avant imputation d'une consommation de capital fixe.

Le **taux d'autofinancement** rapporte l'épargne à l'investissement. Le **taux d'épargne** rapporte l'épargne au revenu disponible brut. Le **taux d'investissement** rapporte l'investissement à la valeur ajoutée. Le **taux de marge** rapporte l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée.

Bibliographie

« Un demi-siècle de croissance », M. Demotes-Mainard et G. Laguerre, *Insee Première* n° 486, 1996.

« La part des salaires dans la valeur ajoutée en France : une approche macroéconomique », C. Prigent, *Économie et Statistique* n° 323, 1999.

L'ensemble des séries réropolées est disponible dans la rubrique « Comptes nationaux annuels », site www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2007

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs :
C. Benveniste, C. Dulon,
T. Méot, A.-C. Morin
Maquette : PT, R P-V
Code Sage IP071136
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2007

